

## **Compte rendu de la CFVU<sup>1</sup> du mardi 13 janvier 2026**

**Rédigé par les élues/élus PULS**

### Ordre du jour

- I- Informations de la Présidente de l'université et des Vice-président·es ;*
- II- Approbation du procès-verbal de la CFVU du 2 décembre 2025 ;*
- III- Approbation de la répartition de l'enveloppe formation 2026 ;*
- IV- Questions diverses.*

A la tribune : La Présidente (Christine Neau-Leduc), les Vice-président·es CFVU (Antonella Tufano et Jean-François Caulier) et la Vice-présidente déléguée à la formation et l'apprentissage (Patricia Vornetti). 37 votant·es dont procurations. Début de la séance 9h30.

### **I- Informations de la Présidente et des Vice-président·es**

**La Présidente** présente ses vœux aux élu·es.

Elle aborde ensuite la question, soulevée avant séance par les élu·es SAP1, de l'impact des intempéries de la semaine des 5-10 janvier derniers sur la tenue des examens.

En concertation avec les directions de composantes, le choix a été fait de maintenir l'organisation prévue des examens. Les délais de présentation ont été toutefois allongés afin d'accueillir la plupart des retardataires. On constate dans l'ensemble des taux d'absentéisme comparables à ceux des examens tenus en situation normale. Certaines épreuves ont toutefois été ponctuellement impactées, notamment en histoire et en AES, avec un nombre d'absent·es important. Des reports d'examen ont été prévus dans ces cas particuliers.

**La Présidente** rappelle enfin que, si le sujet peut y être abordé, l'organisation des examens ne relève pas des compétences de la CFVU.

**Une élue SAP1** témoigne que la collecte d'informations réalisée par son organisation fait état d'environ 300 étudiantes et étudiants impactés car défaillants. Le maintien des examens a particulièrement touché celles et ceux habitant loin de Paris. Par ailleurs, se pose la question des bénéficiaires de bourses, qui pourraient voir celles-ci réduites ou supprimées en cas de défaillance.

**La Présidente** garantit que les défaillances ne seront pas remontées au CROUS, de sorte que les étudiantes/étudiants boursiers ne soient pas impactés. Elle invite à renvoyer les étudiant.es victimes des intempéries vers leurs composantes.

**L'élue SAP1** répond que cela a été fait, mais que certaines composantes ne s'estiment pas responsables des conditions météorologiques.

**La Présidente** demande que les échanges de courriel avec les composantes lui soient transmis. Elle fera en sorte que les situations particulières d'empêchement soient prises en compte.

---

<sup>1</sup> Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

**La directrice adjointe de l'EHS<sup>2</sup>** confirme que des épreuves de remplacement sont prévues pour deux examens, en licence 2 et en licence 3.

## **II- Approbation du procès-verbal de la CFVU du 2 décembre 2025**

L'approbation du PV de la séance du 2 décembre 2025 est reportée à la prochaine réunion de la CFVU, suite à la demande d'élu·es SAP1 d'ajouter certains échanges manquants au compte-rendu.

## **III- Approbation de la répartition de l'enveloppe formation 2026**

**La Présidente** rappelle la situation budgétaire difficile de l'université, ainsi que les pressions exercées par le rectorat. À la suite du vote négatif de la CFVU du 2/12/2025 elle soumet à nouveau le vote de la répartition de l'enveloppe formation 2026 entre UFR aux élu·es.

Un tableau récapitulatif des budgets initiaux 2025 et 2026, avec leur ventilation par composante (envoyé préalablement aux élu·es) est projeté auprès de la commission. L'enveloppe dédiée à la formation validée par le conseil d'administration le 27/11/2025 s'élève à 1 million d'euros. Ainsi, la ventilation, dont la clé de répartition est inchangée depuis plusieurs années entre les différentes composantes de l'université, a été revue avec une diminution de 22% (enveloppe globale 2025 : 1 281 182 euros ; enveloppe globale 2026 : 1 000 000 euros).

**La Présidente** précise qu'il importe de distinguer, pour l'exercice 2025, entre budget initial et budget réalisé. Le budget initial global 2025 de 1 281 182 euros a été raboté en cours d'exercice, par le rectorat, de près de 40%. Le budget réalisé de 2025 est en fait de 791 000 euros. Le million d'euros dédié cette année aux dépenses de fonctionnement des composantes est certes insuffisant, mais en hausse de plus de 200 000 euros par rapport au budget réalisé de 2025. L'enveloppe des appels à projet de cette année a été supprimée (65 000 euros en 2025) de sorte que les dépenses de fonctionnement des composantes soient moins affectées.

**Un élu CFDT**, malgré des réserves, indique que son organisation votera la répartition.

**Une élu Fédé** demande s'il y a eu discussion sur les choix faits avec les composantes.

**La Présidente** répond que la répartition a été présentée à toutes les directions de composantes, sans opposition.

**Une élue SAP1** regrette qu'un vote de cette importance soit proposé alors que de nombreux·ses élu·es étudiant·es, retenu·es par leur examens, ne sont pas présent·es. La position de son organisation demeure de voter contre la répartition proposée, de sorte à manifester son opposition au ministère et réclamer une hausse du budget global de l'université.

**La directrice adjointe de l'EHS** rappelle que le vote de l'enveloppe est essentiel au fonctionnement des composantes : reprographie, photocopies, toner d'imprimantes, feutres et autres matériels consommables. **Le directeur de l'EES<sup>3</sup> et la co-directrice de l'EDS<sup>4</sup>**

---

<sup>2</sup> Ecole d'Histoire de la Sorbonne (UFR09)

<sup>3</sup> Ecole d'Economie de la Sorbonne (UFR02)

<sup>4</sup> Ecole de Droit de la Sorbonne

abondent dans ce sens : il s'agit de ne pas ajouter, par un vote de rejet, des difficultés aux difficultés déjà présentes.

**Un élu PULS** regrette que l'information additionnelle sur le budget 2025 réalisé n'ait pas été transmise en amont aux élu·es, car il s'agit d'un élément de débat important. **L'élu PULS** regrette plus généralement un manque d'explication des choix budgétaires effectués. Il annonce qu'il maintiendra, avec ses procurations, la décision d'opposition prise collectivement par sa liste, qui aurait peut-être été différente si la présidence avait mieux communiqué en amont.

**La Présidente** rappelle, avant de procéder au vote, qu'en tout état de cause le budget global de l'université voté en conseil d'administration ne sera pas remis en question, étant lui-même déjà le produit d'un arbitrage entre les postes de dépenses. Il s'agit de voter la ventilation entre composantes d'une enveloppe dont le montant global est pré-acté. Elle reconnaît que le budget global n'est pas satisfaisant mais il faut faire avec.

***Vote : présent·es + procurations***

***Abstention : 1 / Contre : 15 / Pour : 21***

***Répartition adoptée par la commission.***

#### IV- Questions diverses

Le point prévu sur l'impact des intempéries sur le déroulement des examens a été traité en début de séance.

**La VP CFVU (Antonella Tufano)** donne rendez-vous aux élu·es le 20 janvier prochain (en comité consultatif CFVU) pour discuter de l'ordre du jour de la prochaine CFVU.

Fin de la séance : 11h.

---

Compte rendu rédigé par les élues/élus PULS : Jean Dellemotte UFR02/EES (présent), Emmanuel Charrier DDL (procuration), Aurélien Ramos UFR08 (procuration) et Antonine Ribardièvre UFR08 (procuration).

PULS, le site : <https://puls-p1.fr/>

